

# Les détails du chantier interministériel de "transformation numérique de l'État"

Publié le 25/01/2018 • Par Clarisse JAY



**"100 % des démarches administratives numérisées à l'horizon 2022", "développement d'un État plateforme offrant de nouveaux services numériques"; "ouverture plus active des données publiques" et "réduction des dépenses publiques". Le chantier "transverse de transformation numérique de l'État" d'Action publique 2022, dont le volet interministériel a été présenté en comité technique des DDI (directions départementales interministérielles) le 17 janvier 2018, doit répondre à ces quatre principaux engagements présidentiels avec une double ambition: "Doter l'État d'une ambition informatique moderne, agile, souveraine, ouverte vers l'extérieur" et transformer profondément, "quand le numérique le permet, les politiques publiques". Le volet interministériel, lui, doit élaborer, à l'échelle interministérielle, des "lignes stratégiques" et planifier "des services numériques".**

C'est l'un des cinq chantiers transversaux du programme "Action publique 2022" chargés d'"élaborer des plans de transformations interministériels au service de l'évolution des politiques publiques". Selon le programme de travail présenté le 22 janvier dernier aux organisations syndicales de la fonction publique lors du premier comité de suivi, le chantier "transformation numérique" de l'administration vise notamment à "poursuivre la dématérialisation des démarches"?; "consolider et maîtriser un système d'information souverain, sécurisé et moderne"?; "apporter à l'administration le meilleur des usages, outils, et méthodes du

numérique, pour créer et fournir des services publics performants et efficaces sur tout le territoire"?; et "accélérer la transition numérique des différents métiers de l'État".

Ce chantier comporte deux volets?: un volet ministériel (devant élaborer au 1er trimestre 2018 les nouvelles lignes directrices du système d'information de l'État) et un volet interministériel. C'est ce second volet, élaboré sous l'égide de la Dinsic (Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État), que l'administration a présenté le 17 janvier en comité interministériel des DDI.

## **HUIT GROUPES DE TRAVAIL**

Ce volet interministériel poursuit une double ambition?: élaborer de nouvelles lignes stratégiques interministérielles pour la transformation numérique et l'évolution du système d'information et de communication de l'État et planifier des services numériques à développer à l'échelle interministérielle.

Afin d'élaborer les nouvelles lignes stratégiques interministérielles, huit groupes de travail ont été constitués. Pilotés chacun par un DSI ministériel, ils disposent de douze semaines pour livrer leurs conclusions. Ces huit groupes de travail portent sur?:

1. l'environnement de travail des agents de l'État ("comment faire bénéficier aux agents de l'État d'un environnement de travail performant, et adapté aux nouveaux usages du numérique?");
2. l'expérience utilisateurs des usagers?;
3. l'optimisation de la gestion de l'informatique existante?;
4. les fonctions liées au réseau et à l'hébergement?;
5. le socle de l'informatique agile de l'État?;
6. la sécurité du système d'information?;
7. la numérisation des fonctions RH et financières?;
8. la stratégie d'accompagnement à la transformation numérique?: gouvernance, nouvelles méthode de travail, animation de communauté, formation des agents (quelles sont les actions d'accompagnement nécessaires à la transformation numérique?).

Ces groupes de travail vont notamment s'appuyer sur l'audition d'une centaine d'entités externes, composées à 65 % de sociétés privées (start-up, PME, ETI et grands groupes), à 25 % d'entités publiques, à 6 % d'entités ministérielles et à 4 % d'associations. Ils remettront leurs conclusions au secrétaire d'État chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi.

## **MISE EN COMMUN DES RESSOURCES DES MINISTÈRES**

S'agissant de la planification des services numériques, qui devront être développés à l'échelle interministérielle, l'objectif est de "construire une seule fois les services numériques, à coûts réduits et de façon à débrider la transformation numérique de l'État" et d'"éviter la dispersion et renforcer la capacité des ministères sur leurs cœurs de métier". ?

À cette fin, la démarche du chantier consiste à "collecter les priorités des ministères en termes de services numériques pouvant donner lieu à de la mutualisation", puis à "établir la synthèse de ces opportunités de mutualisation, de façon à aboutir à une cible". Celle-ci devra "être cohérente avec les plans de transformation numérique ministériel" et "nécessitera la mise en commun de ressources des ministères". ?

## **LES SYNDICATS POINTENT LE MANQUE DE DIALOGUE SOCIAL**

Cette présentation a laissé sur leur faim la plupart des organisations syndicales, qui pointent le manque de dialogue social dans cette démarche. Alain Parisot, secrétaire national de l'Unsa Fonction publique, pointe "un grand absent?: le dialogue social et la concertation des agents sur ces sujets, en particulier pour les premier et huitième groupes de travail, qui concernent au premier chef les agents. Les organisations syndicales n'ont été ni auditionnées ni associées".

L'Unsa Fonction publique alerte notamment, outre le manque de dialogue social, sur l'organisation du travail, les modes de management, la qualité de vie au travail et les moyens".

La CFDT Fonctions publiques est sur la même longueur d'onde. "Il est hallucinant que les organisations syndicales n'aient pas été consultées, notamment par le premier groupe de travail", réagit Stéphane Boutorine, secrétaire général adjoint de UFETAM-CFDT, dénonçant par ailleurs la proportion de 65 % de sociétés privées auditionnées.

Autre point noir soulevé, l'objectif de 100 % de démarches administratives numérisées à l'horizon 2022. "Le 'tout numérique' est loin d'être une réalité et il existe encore de très nombreuses 'zones blanches' ne permettant pas aux usagers d'avoir accès aux services publics, par les accès numériques", fait-il valoir, évoquant également la vétusté de certains matériels informatiques publics.

Le secrétaire général du gouvernement, Marc Guillaume, qui présidait la séance, aurait, rapportent les deux responsables syndicaux, entendu ces remarques et demandé au service en charge du chantier de transformation numérique, de consulter les organisations syndicales.